

Le P'tit Mannevillais



N°93
Janvier 2021

Bulletin Municipal de Saint-Pierre-de-Manneville



Edito

Chères Mannevillaises, Chers Mannevillais,

Cet éditto me tient particulièrement à cœur puisqu'il traduit le passage à la nouvelle année.

J'ai une pensée pour tous ceux qui sont éloignés de leurs enfants, de leurs petits-enfants, de leurs amis ou de leurs proches.

Tout d'abord je tiens à vous souhaiter une année 2021 la meilleure possible, avec bien évidemment la santé mais aussi toute l'énergie nécessaire pour surpasser ce tsunami sanitaire.

- 2020 est une année qu'il ne faudra pas oublier, bien au contraire. Elle est le signe d'une alerte mondiale sur notre façon de vivre,
- 2020 fut une année de solidarité qui s'est traduite, à Saint-Pierre, de différentes manières : opération masques solidaires, veille sur nos aînés via des appels téléphoniques lors des épisodes caniculaires et pendant le confinement, soutien aux associations, participation citoyenne aux décorations des sapins de Noël,
- 2020 fut une année de transition avec le renouvellement de l'équipe municipale,
- 2020 fut une année de travaux. Travaux à l'école, travaux sur le parking avec la mise en place de votre distributeur de baguettes qui est très sollicité et apprécié, travaux d'envergure d'élagage rue Chiquet et rue Saint Pierre, travaux dans les rues et sur les trottoirs, travaux d'embellissement et de nettoyage de notre cimetière, ...
- 2020 fut aussi une année de projets futurs. Je pense au remplacement annoncé de toutes les fenêtres de notre école afin de proposer aux élèves et enseignants un cadre de travail des plus agréables. Projet de réfection de notre Mairie, patrimoine qui s'abîme au fil du temps. Projet culturel au profit de l'école avec l'association « balance ta rame ».

Mais 2020 fut aussi une année douloureuse à traverser suite aux événements terroristes qui ont jalonné une année déjà très tourmentée.

N'oublions pas 2020, n'oublions pas cette pandémie, n'oublions pas tous ces professionnels de santé, commerçants, enseignants, policiers et gendarmes, pompiers, caissiers et tous les autres qui ont joué ou joueront un rôle majeur dans la sortie de crise.

2021 sera, nous le souhaitons tous, une année de vitalité, une année où différents projets pourront se concrétiser.

À l'heure où j'écris ces mots je ne sais pas ce qu'il en sera et si nous serons de nouveau confinés un jour mais je suis certain que nous saurons y faire face ensemble.

Soyez en certains, nous sommes 15 élus à votre écoute, présents au quotidien pour vous tous.

Comptez sur notre volonté à faire avancer les choses et à participer à la vie de notre si beau village.

Du fond du cœur, **BONNE ANNÉE !**

Après une année 2020 si difficile, nous ne pourrions malheureusement pas, comme le veut la tradition, nous retrouver pour fêter ensemble la nouvelle année.

La décision devait être prise car il est de notre devoir de vous protéger.

Prenez soin de vous et de vos proches et recevez tous nos vœux de bonne année 2021 !

Votre Maire.
Les Membres du Bureau
Les Conseillers Municipaux



SOMMAIRE

Editorial	p. 2
Infos pratiques	p. 3-4
Vie communale	p. 5-7
Travaux / Aménagements	p. 8
Environnement	p. 9-11
Vie associative	p. 12-13
Entretien	p. 14
Album photos	p. 15
Numéros utiles	p. 16

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Gabin FRANCOIS né le 23 novembre 2020

Directeur de la publication : Nicolas AMICE

Conception-rédaction : Françoise AIRAULT, Stéphanie AMICE, Marie BOISSIN, Saïda GOUDEAU, Vincent GUTMANN, Caroline NAYRAT, Gérard VIEUILLE, Sofiane ZOUAOU

Illustration : Maëline BOCQUET

Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29

Tirage : 400 exemplaires

distribution assurée par les agents municipaux



infos pratiques



Arnaud CHEFDEVILLE

le boulanger de Saint-Martin de Boscherville qui alimente notre distributeur de baguettes

répond à nos questions.

1/ Qu'est-ce qui fait la qualité de votre pain ?

Tout d'abord, je choisis de la farine française type 65 (cela va du type 45 c'est à dire très raffiné -c'est le gruau- jusqu'à la plus complète). Elle est riche en fibres, en vitamines et en minéraux. Ma baguette est façonnée à la main sans additifs. Elle est faite en fermentation assez longue : la pâte est pétrie à vitesse lente d'où sa couleur un peu jaune et ses alvéoles, avec une pré fermentation en cuve (30 minutes de pointage) puis rabat -pliage- dans le pétrin, ce que je fais deux fois pour lui donner de la « force ». La fermentation se fait en cuve, sur 24 heures, à 4°C pour développer les arômes. Ces derniers temps, parce qu'il s'agissait de jeunes blés, il manquait un peu de temps de pousse. C'est pourquoi désormais je recharge le distributeur à 9h et non 8h30.

2/ Vous avez récemment embauché ?

Oui, nous commençons à être en surcharge de travail moi et mon pâtissier. Produire des baguettes pour Saint-Pierre de Manneville en plus de la machine de Hénouville m'a permis d'être plus à l'aise pour recruter un jeune boulanger à temps plein.

3/ Combien de baguettes vendez-vous par jour en moyenne à Saint-Pierre ?

C'est variable en fonction des jours de la semaine ! Le mardi et le samedi environ 70 baguettes, Le dimanche, c'est plutôt 120 ! Et compte-tenu du contexte particulier (épidémie), ce bilan est plutôt satisfaisant.

COLLECTE DE SANG

Votre commune réfléchit à la possibilité d'accueillir une collecte de sang dans le foyer Henri Joly et a débuté des démarches en ce sens.

En attendant, vous pouvez vous tourner vers les communes voisines qui ont déjà mis en place ce dispositif.

Vous retrouverez les informations utiles et pourrez prendre rendez-vous en ligne sur le site de l'établissement français du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Des questions sur votre mutuelle ?

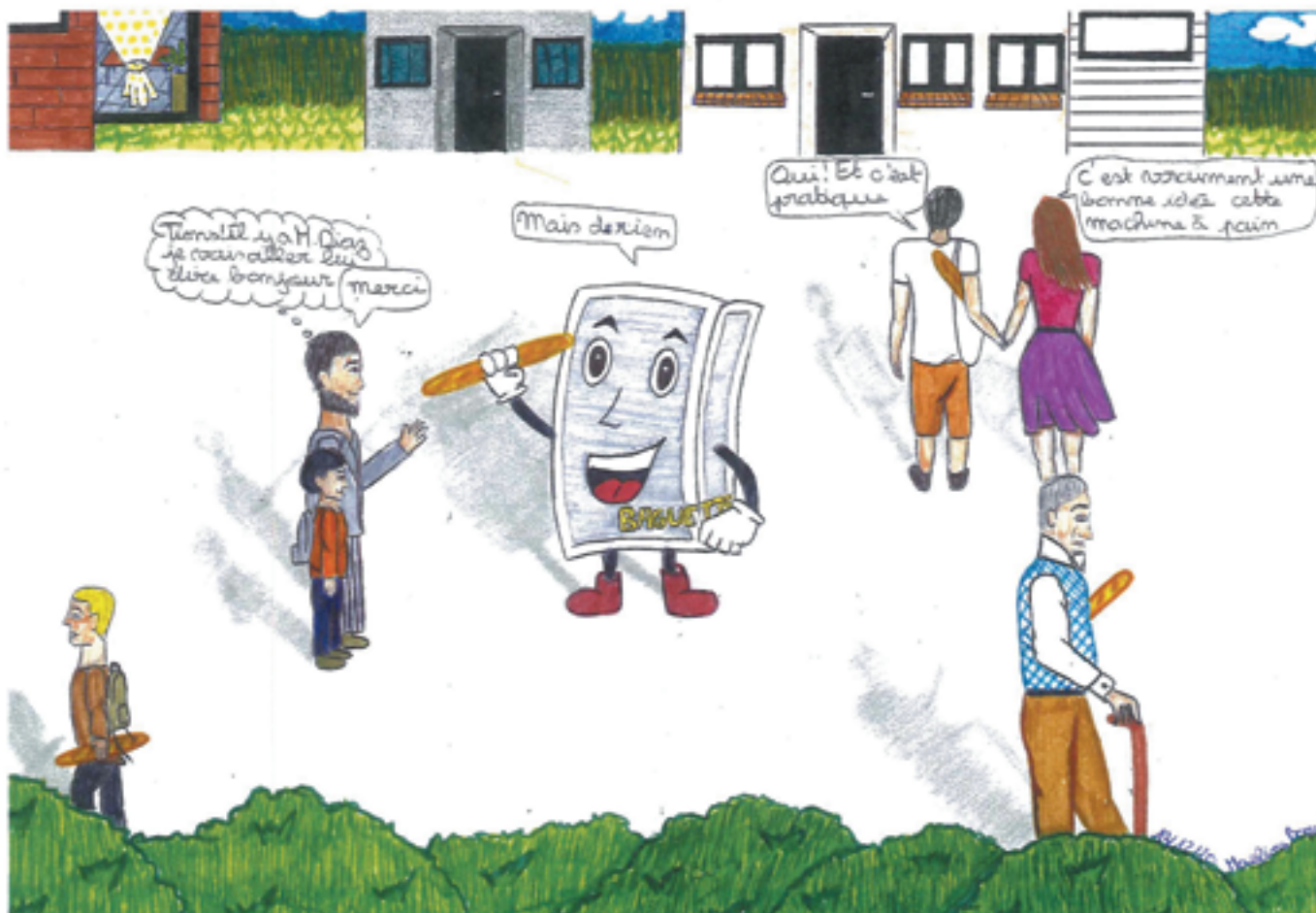
Ceci ne concerne pas les salariés qui bénéficient d'une mutuelle patronale.

Suite à une démarche effectuée par votre municipalité auprès d'un courtier spécialisé en complémentaire santé, nous vous proposons un contact afin de faire un point sur vos contrats mutualistes ; à savoir si vos cotisations correspondent bien à vos besoins. Cette démarche n'est pas commerciale, aucune obligation d'adhésion, juste une prise de conseils.

Vous pourriez prendre rendez-vous en mairie en février/mars.

Pour s'inscrire, il suffit de téléphoner au secrétariat de la mairie n° 02 35 32 07 07.

Plusieurs dates seront retenues et communiquées aux intéressés en février/mars suivant le nombre de demandes.



infos pratiques



La fibre arrive à Saint-Pierre : Pour quoi faire ?

Vous les aurez remarqués, sur le bas-côté des routes, ces techniciens qui tirent la fibre dans notre campagne, à commencer par le centre bourg avec l'armoire-fibre implantée près du distributeur de baguettes.

Mais vous êtes nombreux à vous poser la question de savoir ce que cette nouvelle technologie va vous apporter et sur quels critères vous allez décider -ou pas- de modifier votre abonnement internet.

Tout d'abord, qu'est-ce que la fibre ?

Il s'agit en fait d'un câble qui contient des fils en verre ou en plastique qui conduisent le signal à la vitesse de la lumière. Son avantage est donc double : d'une part, contrairement à l'ADSL qui était transporté par les fils de cuivre de votre ligne téléphonique, les interférences électromagnétiques n'ont aucune incidence sur son fonctionnement. D'autre part, le débit est beaucoup plus rapide (voir tableau). Enfin, le débit reste stable, même à une distance de 10 km du central téléphonique. D'ailleurs, la qualité de la connexion et son débit ne dépendent pas non plus de la distance entre votre logement et le noeud de raccordement optique.

Si l'installation de l'ADSL a été rapide puisque cette technologie utilisait les lignes téléphoniques déjà existantes dans les foyers français, celle de la fibre nécessite dans certains cas que l'on construise la ligne jusqu'au domicile de l'abonné, ce qui implique qu'un technicien vienne chez vous pour effectuer quelques interventions, comme percer vos murs ou le plancher. On parle alors de fibre en FTTH (Fiber To The Home). Bien entendu, selon la configuration de votre logement ou vos disponibilités, une telle installation de la fibre optique pourra prendre du temps.

Quelles questions se poser pour quels usages ?

Vous l'aurez compris, la fibre optique au vu de ses performances, est clairement un abonnement à privilégier si vous y êtes éligible surtout pour :

- Jouer en ligne avec des jeux vidéos récents,
- Télécharger rapidement et regarder des films légalement en streaming, sans avoir les images qui se figent, ou tout simplement profiter de votre télévision en full HD (haute définition),
- Télétravailler à domicile, surtout si vous utilisez plusieurs logiciels-métiers et si vous êtes plusieurs à le faire dans votre foyer,
- Faire des visioconférences.

Enfin, à la revente de votre maison, un accès fibre sera un atout indéniable pour nombre de familles ou de futurs télétravailleurs.

Alors bien sûr il y aura une différence de prix par rapport à votre abonnement actuel mais pour une qualité bien meilleure. A vous de voir ! Une réunion publique devrait avoir lieu (fonction de l'évolution de la crise sanitaire) lorsque le réseau sera prêt pour les Mannevillais début 2021.

Sources : Conseilsradins.com (12.09.2019) / Lesfurets.com (28.10.2019)

Débit descendant	ADSL 10 Mb/s	VDSL 50 Mb/s	Fibre optique 300 Mb/s
Temps de téléchargement d'un fichier de 1 Go (un film ou un logiciel)	14 min	3 min	27 sec
Temps de téléchargement d'un fichier de 30 Go (un jeu vidéo 3D récent)	7 heures	1 heure	14 min

N'hésitez pas à tester votre ligne sur le site de votre opérateur
Pour mémoire : Le débit descendant va déterminer la rapidité à laquelle vous pouvez surfer sur le net, télécharger des fichiers ou regarder des films en streaming. Le débit montant va concerner l'envoi de mails ou le partage de photos.

Liste des assistantes maternelles :

Nous avons la chance d'avoir 4 assistantes maternelles agréées à Saint-Pierre :

Madame LE COUSIN Santina
30 Résidence Les Tilleuls - 76113 Saint Pierre De Manneville
Tél. mobile : 06.15.96.28.08

Madame PIMONT Christelle
14 Lotissement Les Tilleuls - 76113 Saint Pierre De Manneville
Tél. mobile : 06 61 25 15 72

Madame VARIN Sonia
35 Route De Quevillon - 76113 Saint Pierre De Manneville
Tél. mobile : 06.31.79.88.72

Madame VASCONCELOS Mikaëla
19 Route De Quevillon - 76113 Saint Pierre De Manneville
Tél. mobile : 06.15.29.73.12

Vous avez été destinataires d'un courrier courant octobre vous informant du changement de prestataire pour les services de la production et de la distribution d'eau potable de notre commune. Celle-ci est effective depuis le 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 8 ans.

La société Véolia est désormais titulaire du marché et il vous a été proposé de renvoyer le contrat de mensualisation ainsi que le mandat de prélèvement SEPA.

Mise à jour du site internet de la commune

Notre site est en cours d'actualisation. Nous y mettrons les actualités et informations utiles au fur et à mesure.

N'hésitez pas à aller le visiter

<http://www.saintpierredemanneville.fr/>



Tarif préférentiel médiathèque

Les habitants de Saint-Pierre âgés de moins de 20 ans peuvent bénéficier d'un tarif réduit sur présentation d'un accord préalable délivré par le secrétariat de la mairie de Saint-Pierre, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Cet avantage est accordé pour les adhésions « médiathèque » et « Pass Espace » dans la limite d'un par famille. Votre municipalité participe financièrement à cette offre : en 2020, 262 euros ont été débloqués ce qui correspond à la différence entre le tarif horsain et le tarif cantilien d'accès à la médiathèque.

Espace Culturel François MITTERAND

Parc Georges Pierre – 76380 CANTELEU Tél : 02 35 36 95 80

<http://www.canteleu.info>



Vie communale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES SONT CHARGÉES DE L'ÉTUDE ET DE L'ÉLABORATION DES DOSSIERS.

Il existe dans notre commune neuf commissions pour la durée du mandat correspondant aux fonctions qui sont déléguées aux adjoints par arrêtés ; chaque commission est présidée par le Maire ou un adjoint, dans son domaine respectif. Il a été convenu par l'ensemble du Conseil que certaines commissions seraient ouvertes à des membres extérieurs. Ceux-ci sont des mannevillais qui ont sollicité la mairie afin de s'investir et participer aux projets de certains domaines. Certains mannevillais peuvent également être invités ponctuellement sur des sujets précis ou dans des domaines spécifiques.

Commission Finances :

Nicolas AMICE, Françoise AIRAULT, Pascal BARREAU, Fitzgérald BEURIOT, Cédric BOQUET, Suzette DESMOULINS



Commission électorale :

Pascal BARREAU, Aurélie BERNARD, Fitzgérald BEURIOT, Alexandre JUNG, Jean-Marie PHILIPPART

Membres extérieurs :

Guy BARREAU, Jean BERNARD, Sylviane LECOUSIN



Commission Patrimoine, Travaux et appel d'offres :

Françoise AIRAULT, Pascal BARREAU, Aurélie BERNARD, Cédric BOQUET, Suzette DESMOULINS, Caroline NAYRAT



Commission culture, jeunesse et sport :

Stéphanie AMICE, Marie BOISSIN, Sylvie DEVARENNE, Ludivine LARSON, Sofiane ZOUAOU

Membres extérieurs :

Fanny BOQUET, Louise DE SAINT ANDRIEU, Vincent GUTMANN



Commission : urbanisme, environnement et développement durable :

Nicolas AMICE, Françoise AIRAULT, Cédric BOQUET, Alexandre JUNG, Caroline NAYRAT, Jean-Marie PHILIPPART



Commission affaires sociales :

Françoise AIRAULT, Stéphanie AMICE, Marie BOISSIN, Suzette DESMOULINS, Sylvie DEVARENNE, Ludivine LARSON



Commission fêtes et cérémonies, vie associative :

Pascal BARREAU, Fitzgérald BEURIOT, Cédric BOQUET, Sylvie DEVARENNE, Ludivine LARSON, Caroline NAYRAT, Sofiane ZOUAOU

Membres extérieurs :

Josiane CAMIER, Sylviane LECOUSIN, Gérard VIEUILLE

Commission école :

Nicolas AMICE, Stéphanie AMICE, Marie BOISSIN, Sofiane ZOUAOU



Commission bulletin et numérique :

Stéphanie AMICE, Marie BOISSIN, Caroline NAYRAT, Sofiane ZOUAOU

Membres extérieurs :

Saïda GOUDEAU, Vincent GUTMANN, Gérard VIEUILLE

RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE

	école	mairie	foyer
PRECONISATIONS + COUTS EN EUROS			
SCENARIO 1	Rénovation des menuiseries, de la ventilation et de la régulation 34 332 €	Isolation de la toiture + régulation 9 370 €	Installation d'une VMC 6 428 €
SCENARIO 2	Scenario 1 + isolation de la toiture 60 358 €	Scenario 1 + remplacement des menuiseries + rénovation de la ventilation et régulation 36 319 €	Scenario 1 + menuiseries + isolation toiture 58 685 €
SCENARIO 3	scenario 1 + scenario 2 + isolation des murs et du plancher 189 570 €	scenario 1 + scenario 2 + isolation des murs 60 057 €	scenario 1 + scenario 2 + plancher 134 333 €

Vie communale

Vous avez pu apercevoir une lumière rose à la mairie... en effet, comme chaque année, le mois d'octobre permet de faire un rappel sur la prévention et le dépistage du cancer du sein.



NOTRE VILLAGE ACCUEILLE DE NOUVEAUX HABITANTS ET NOUS EN SOMMES RAVIS.

C'est effectivement un village entre Seine et forêt où il fait bon vivre !

Mais juste une petite mise en garde : notre village est rural et de ce fait, les différents animaux de basses-cours, ânes, vaches, grenouilles... occasionnent différents bruits expressifs.... de même que le brame du cerf.... des odeurs, parfois pas agréables, d'étables que l'on vide.... sans oublier les cloches de l'église...

Tout ceci fait partie de notre vie rurale qui n'est pas si déplaisante... Non ?!



Cette année, en raison de la crise sanitaire, le repas de nos aînés a dû être annulé. Nous avons donc décidé d'offrir exceptionnellement un colis gourmand à chaque aîné en espérant que cette attention aura participé à redonner un meilleur moral à chacun dans ces moments difficiles. 174 personnes de plus de 65 ans ont reçu un colis. Nous espérons que vous l'avez apprécié !



ECOLE

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, le protocole sanitaire dans les écoles a été renforcé pour assurer la protection de tous. Conformément à l'avis transmis par le Haut Conseil de la santé publique, le port du masque a été étendu aux enfants du primaire dès l'âge de 6 ans.

Nous avons décidé de donner à chaque élève concerné 10 masques chirurgicaux pour une reprise la plus sereine possible.

Les élèves ont pu également découvrir deux nouvelles fenêtres à l'entrée de l'école en attendant un changement total des huisseries.



Compte-tenu de l'épidémie de COVID, le public n'était pas autorisé à assister à la commémoration de l'Armistice de la guerre 1914/1918. Les Membres du Bureau accompagnés de notre Conseillère Départementale (Mme MANZANARES) ont honoré nos Morts par le dépôt d'une gerbe. La lecture d'un texte rédigé par Geneviève DARRIEUSSECQ (ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants) et la citation des Morts pour la France a été faite.



TÉLÉTHON

Les pompiers de St Martin de Boscherville sont venus récolter vos dons sur le parking de l'école le mardi 8 décembre 2020. Nous vous remercions pour votre générosité. 350 € vont alimenter la cagnotte du Téléthon.

Nous faisons face à une surpopulation de chats non identifiés engendrant des problèmes sanitaires et de sur-prédation notamment sur les oiseaux. Les bons de stérilisation consentis par les associations de défense des animaux ne suffisent pas à endiguer ce problème.

Nous souhaitons éviter les soucis futurs.

C'est la raison pour laquelle, chattes et chats errants seront capturés, pucés et stérilisés lors de campagnes. Le but étant d'endiguer leur prolifération dans notre village. Le coût pour chaque stérilisation est de 80 euros en moyenne.

Tout cela au frais de la Mairie...

Un traçage est effectué avec prise de photos, date de piégeage, numéro de puce et sexe.

FAQ mairie

- A qui dois-je m'adresser / quels documents dois-je remplir si...

Je vais avoir un enfant ?

Dans un couple marié, la filiation paternelle s'établit automatiquement : le mari est présumé être le père de l'enfant. Son nom est indiqué dans l'acte de naissance. Il n'a pas besoin de procéder à une pré reconnaissance et n'a aucune démarche à effectuer pour établir la filiation de son enfant. Pour les couples non mariés, le père (comme la mère) peut reconnaître son enfant avant la naissance.

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.

L'officier d'état civil rédige immédiatement l'acte de reconnaissance. Il le fait signer par le parent. Il lui remet une copie de l'acte qu'il faudra présenter lors de la déclaration de naissance.

L'acte de reconnaissance mentionne les noms et prénoms des parents.

Je souhaite inscrire mon enfant à l'école ?

Récupérer auprès de la mairie la fiche de renseignements à compléter. Prendre contact avec la directrice de l'école pour inscription (livret de famille, carnet de vaccination à jour, certificat de radiation si l'enfant était scolarisé dans une autre école).

J'ai un enfant de 16 ans dans mon foyer, y a-t-il des démarches à effectuer ?

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Il devra venir en mairie muni de sa carte d'identité.

Je souhaite obtenir des sacs « déchets verts » ?

La distribution de sacs pour les déchets verts et les déchets recyclables est faite une fois par an en mairie. Une information est affichée aux abords du village.

Je souhaite agrandir ma maison, modifier l'aspect extérieur de ma propriété (clôtures, portail...) ou construire un abri de jardin ?

Je dois faire une demande d'autorisation préalable de travaux ou un permis de construire (si >20m²). Celui-ci devra respecter le PLUI en vigueur et sera validé en amont par l'ABF (architecte des bâtiments de France) pour les propriétés situées dans le périmètre concerné.

Je souhaite connaître les possibilités de construction sur mon terrain ?

Je consulte le PLUI en mairie afin de connaître les zones de constructibilité ainsi que les réglementations qui les régissent.



Travaux / Aménagements

Charmilles retirées route de Sahurs :

le travail de rajeunissement de la haie le long de la départementale a été effectué afin d'assurer une meilleure visibilité, notamment des enfants à la sortie de l'école. Rendez-vous au printemps : la haie va se densifier et le gazon pousser !



Barrière et nettoyage Tilleuls

Un gros travail de nettoyage et d'élagage a été entrepris rue Chiquet.



Abattage de l'arbre mort en haut rue Saint-Pierre



Le lotissement la Viette est désormais limité aux 19T afin de préserver des futures constructions voisines les habitants.

La vitesse est limitée à 30km/h. Il n'est plus possible désormais de relier les deux lotissements.



Ainsi nous espérons que la vitesse sera réduite pour la sécurité de tous.

Réfection des trottoirs devant l'église

Le chantier est terminé devant le parvis. Merci à la Métropole Rouen Normandie d'avoir réalisé les travaux demandés. Le trottoir a été refait. L'entretien y sera plus aisé. La liaison RD/Sorbiers a aussi été refaite.





Environnement



Amis du potager, jardiniers en herbe... Pourquoi pas quelques conseils ou suggestions...

Ces petits conseils n'ont pour but que de vous donner l'envie de commencer si ce n'est déjà fait et de vous encourager. De très nombreux ouvrages ont déjà été écrits sur le sujet. Ils sont beaucoup plus complets que ce modeste article. Je vous conseille de vous y référer, ils sont souvent écolos mais pas toujours digestes... Rien ne vaut l'expérience, la vôtre bien sûr mais aussi celle de nos anciens, n'hésitez pas à leur demander conseil.

La fin de l'hiver est là et dès les premières belles journées l'envie de gratter la terre nous reprend.

Si vous n'avez pas préparé votre terrain à l'automne, il est temps d'y penser, de bêcher en apportant un bon engrais, naturel si possible. Si vous défrichez un coin de pelouse, plantez-y des pommes de terre, elles feront le travail d'aération à votre place. Il est temps aussi de préparer l'endroit où vous ferez votre compost.

Dès le 15 février commencez à planter les plantes non gélives vendues en pépinières (petits fruits : cassis, groseilles, framboises mais aussi fraisières, asperges et plantes aromatiques). Vous pouvez commencer aussi à semer des petits pois, des fèves, des oignons blancs. Eh oui ! Dans 2 mois ils seront dans vos assiettes.



Début mars plantez les bulbilles d'oignons, jaunes et rouges, l'échalote. Vous pouvez acheter les plants de pommes de terre que vous ferez germer pour les mettre en place fin mars (variétés conseillées : Binche, Charlotte et Roseval).

Semez en barquettes, en serre ou en mini serres tous les légumes qui seront à repiquer début avril. Mais vous pourrez aussi les retrouver en pépinière.

Fin mars vous pouvez repiquer sous tunnel des salades et semez en même temps des radis roses (les flamboyants sont ceux que je préfère). En pleine terre semez les poireaux que vous repiquerez en juin, les épinards, les carottes, des betteraves... Lisez les notices écrites sur les paquets de graines, elles sont souvent explicites.

Pour ce qui est à faire en avril on en reparle plus tard...S'il vous reste de la place!

Ne plantez pas ce que vous ne mangerez pas mais étaler vos semis et plantations. Par exemple : Planter 6 salades tous les 15 jours est suffisant. Sachez aussi que votre terrain peut vous offrir 2 récoltes par an en organisant la rotation des cultures et en gardant propres les espaces cultivés. Aussi il n'est pas nécessaire qu'il soit très grand, 20 à 30 m² par personne suffisent.

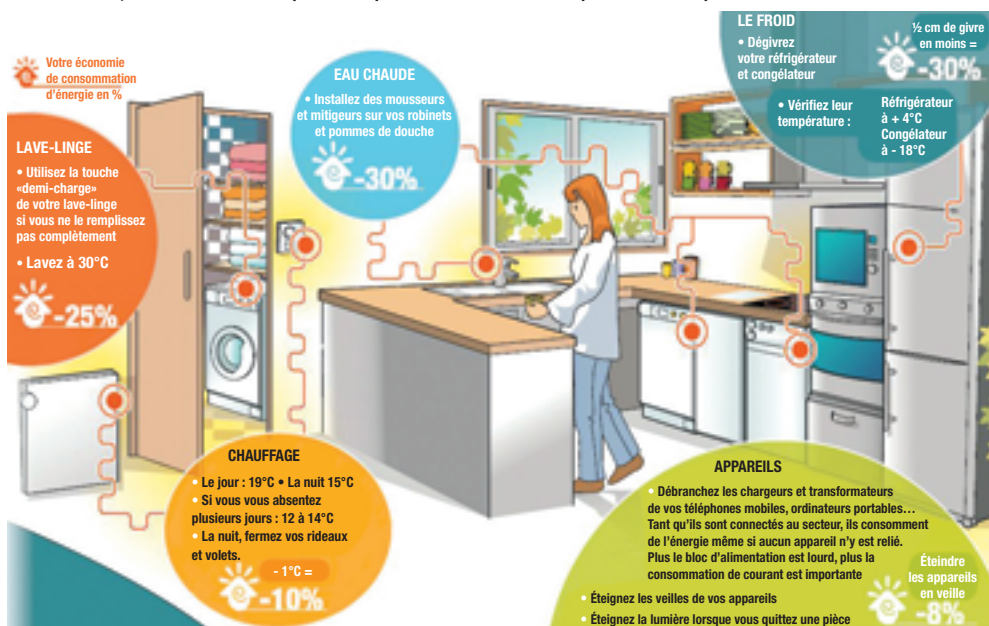
L'arrosage est un très gros problème dans nos sols sableux. Maintenir la terre humide est indispensable pour réussir. Aussi faut-il penser à automatiser l'arrosage et à pailler.

En s'organisant bien 2 heures par semaine suffiront si l'on ne compte pas le temps de la cueillette, de l'épluchage, de la cuisine...et de la dégustation ! Bon appétit !

Un pote âgé...

L'hiver est là... Et si on pensait aux économies d'énergie ?

Voici quelques exemples simples pour réduire votre facture d'électricité ou de chauffage. A vous de jouer, c'est bon pour la planète et bien sûr pour votre porte-monnaie !



NE JETEZ PAS VOS MASQUES SUR LA VOIE PUBLIQUE !



Environnement

Une réflexion globale concernant le cimetière a débuté. La parcelle à droite en rentrant a été engazonnée.

La gravelle sera retirée de l'allée centrale et des devis sont en cours pour, éventuellement, un revêtement en remplacement.



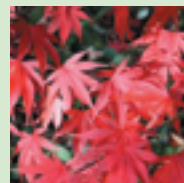
Grand nettoyage du cimetière

La première édition a eu lieu le 12 septembre 2020. L'équipe de bénévoles fût d'une efficacité à toute épreuve. Le prochain nettoyage aura lieu le dimanche 25 Avril 2021 à partir de 9h30. L'occasion d'aider nos employés communaux, mais aussi d'échanger dans la bonne humeur entre villageois. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



Un érable du Japon planté au cimetière, près du columbarium

L'érable qui a été choisi dans une pépinière du Roumois est un acer palmatum Osakazuki. C'est un arbre qui, à maturité, atteint 3 à 4 mètres environ. Il développe un magnifique feuillage caduc, vert clair au printemps virant progressivement au rouge vif en automne. Ses feuilles sont découpées en 7 lobes. Les acers ont toujours été cultivés au Japon pour la beauté de leur feuillage en automne et parfois pour en faire des bonsaïs. C'est en 1820 qu'ils ont été ramenés en Europe par Thunberg, un botaniste suédois. Ce nom latin, « acer », c'est-à-dire « pointu », leur a été donné car leur bois servait dans l'Antiquité à fabriquer des lances.



Les p'tits trucs de Marie

Nos déchets sont précieux

Trier les déchets représente un acte citoyen qui permet de protéger notre environnement. Cette démarche simple et profitable diminue la quantité de déchets acheminés vers les décharges, limite l'incinération et, par là, sauvegarde de l'énergie et de l'eau.

Cendre de bois :

Après un feu de cheminée, n'oubliez pas d'en récupérer la cendre. Incorporée à la terre, elle jouera efficacement le rôle d'engrais naturel. Elle peut également être utile en cas d'attaque de limaces ou d'escargots dans le potager.

Coquille d'oeufs :

Riches en calcium, les coquilles d'oeufs peuvent enrichir un tas de compost ou, à défaut, être directement introduites une fois pilées, dans la terre pour la fertiliser.

Marc de café et sachet de thé :

Thé ou café, inutile de choisir puisqu'en matière de recyclage les deux sont dignes d'intérêt. Les feuilles de thé donneront un coup de fouet aux ficus, yuccas ou autres plantes d'appartement. Le marc de café, grand ami des jardiniers

éloigne fourmis et pucerons. C'est aussi un excellent fertilisant sur les sols pauvres. Le marc de café est également utile dans la maison pour dégraisser et désodoriser les canalisations

Eau de cuisson des légumes :

On la jette souvent dans l'évier sans autre forme de procès. Pourtant l'eau de cuisson de certains légumes est gorgée de substances bienfaisantes. Ainsi, celle des pommes de terre constitue un parfait désherbant notamment dans les allées. L'eau de cuisson de l'oseille, de la rhubarbe, des épinards nettoie parfaitement l'argenterie.

Epluchures de légumes et de fruits :

Toutes les épluchures de légumes méritent de rejoindre le tas de compost qui offrira à la terre, le plus naturel et le plus économique des engrais.

Au Fil du Tif
Cabine UV v3
10 RUE DE BAS
76113 SAHURS
Tél: 02.35.64.98.06

GARAGE BEURIOT
Mécanique - Tôlerie - Peinture
3, route de Sahurs
76113 Saint-Pierre-de-Manneville
Tél : 02.35.32.07.23

Des pommes à cidre au calva !!!

Commençons par les différentes variétés de pommes à cidre aux noms chantants de Coquerelle, Muscadet de Dieppe, Noël des champs, chevalier jaune.....

Le ramassage : les pommes sont « lochées » mises en tas, puis en sacs – de toile de préférence – dites « rasières » qui pèsent de 20 à 25 kgs environ.



Le pressage : maintenant rare celui qui est fait à la main. Vous avez peut-être croisé des tracteurs qui traînent une drôle de machine, c'est une « presse hydraulique » dont on se sert le plus souvent. Les pommes sont renversées dans une cuve contenant de l'eau (pour laver les pommes) située à l'extrémité de la presse, les pommes remontent ensuite dans de petits godets qui sont fixés sur une chaîne sans fin. Elles sont alors écrasées et déversées sur des toiles de jute qui forment comme un millefeuille (une dizaine de superpositions) et sont comprimées par un vérin.



Le jus recueilli est transporté à l'aide d'une pompe dans des fûts de bois. On a alors un jus trouble, doux qui fermentera dans les fûts pendant 30 à 40 jours voire plus, suivant



la saveur finale souhaitée par le consommateur (doux, 1/2 sec ou sec) une mousse sort par le trou qui se trouve sur le dessus du fût on dit que le –cidre bout- c'est la fermentation qui se fait. Le cidre est pesé régulièrement afin de connaître sa teneur en alcool.

La mise en bouteilles se fera une fois que le degré souhaité sera atteint, ceci dépend également du goût du consommateur.

Nous attendrons bien plus tard pour « bouillir » le cidre réservé et resté en fût qui sera transformé en calva. Le « bouilleur de cru » qui intervient encore avec une drôle de machine doit être agréé par l'Etat pour éviter toute fraude.....



Que faire des pommes de pin ?

Les pommes de pin sont très utiles au jardin puisqu'elles font office de ressource naturelle renouvelable. C'est très facile d'en trouver dans les forêts autour de Saint-Pierre-De-Manneville. Voici quelques idées pour les utiliser dans le jardin de façon écologique et économique.

Pommes de pin dans le compost :

Composées de cendres, de lignant et de tanins, elles sont idéales en tant que brunissement dans le compost. Elles sont également une bonne source de carbone. Votre humus en sera plus riche.

Pommes de pin comme paillis pour le sol du jardin :

Le paillage a l'avantage de réduire les mauvaises herbes et de garder une bonne hygrométrie du sol. Il limite la venue des limaces et des escargots. En se décomposant les pommes de pin libèrent des nutriments pour améliorer la fertilité du sol. C'est naturel et totalement gratuit.

Institut de beauté
Esprit bien-être et évasion

de soi en Soie
ESTHÉTICIENNE

7, Chemin de l'Ancien Moulin
76113 SAHURS
Rendez-vous par téléphone
au 06.10.83.58.50
www.soiensoie.fr

cocciMarket
12 rue de Bas, 76113 SAHURS
02 35 32 46 57

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Aux DÉLICES de **Sahurs**

Marc & Elodie Olivier

Sahurs
Rue du bas
0235656238





Vie associative

FOYER RURAL

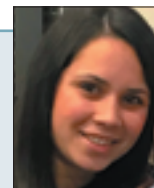
Suite à l'assemblée générale du 7 septembre 2020, le Foyer Rural a vu la moitié de son bureau renouvelée. J'ai succédé à Jean-Marie CRETON à la présidence du Foyer Rural et Manuela MOREIRA est devenue la trésorière de l'association. Patrick JAQUET, secrétaire sortant, a été renouvelé dans ses fonctions.



Kevin Vannier
président



Jean-Marie Creton
vice-président



Manuela Moreira
trésorière



Patrick Jaquet
secrétaire

Je souhaite remercier, une nouvelle fois, Jean-Marie CRETON pour son engagement durant ces 9 années à la présidence de Foyer Rural. Il ne tourne pas définitivement la page et en devient le vice-président.

L'année 2020 n'aura pas épargné le Foyer Rural, en imposant deux suspensions des activités. Cependant, nous avons su nous adapter en proposant les séances de gymnastique du lundi et mercredi en visioconférence aux adhérents. Merci à Virginie PORET (animatrice sportive) de maintenir ce lien sportif primordial durant cette période difficile.



Pour Halloween, le Foyer Rural a proposé aux enfants, un concours de sculpture de citrouilles. 65 enfants ont participé et le tout à distance grâce à Internet.

Le Foyer Rural a offert leur citrouille à tous les participants, ainsi qu'un paquet de bonbons. Après le temps de la création et l'envoi des photos sur l'adresse mail du Foyer, le jury composé de Josiane CAMIER, Johnny LEPOLARD, Francis CARON, Manuela MOREIRA, Patrick JAQUET, Jean-Marie CRETON et moi-même, s'est réuni pour désigner les cinq plus belles citrouilles.

À nouveau, félicitations à Aimie LE DIGABEL DUMON, Jade MARTINOT, Léo POREE, Inès FERAY BARBARAY et Avelina BAPE, qui ont remporté une carte cadeau de 25 € chez CULTURA et 3 places de concert ont été offertes par l'association « Voix sur Seine » pour les trois premiers.



Souhaitons que l'année 2021 soit plus douce et nous permette de retrouver un semblant de normalité pour organiser des activités et festivités :

- Saint-Pierre fait son Carnaval (20 février)
- Chasse aux oeufs (5 avril)
- Troc plantes (24 avril)
- Foire à tout (30 mai)
- Les arts de la rue Saint-Pierre (26 et 27 juin)
- Et plein d'autres surprises...

En attendant, le Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 et vous donne rendez-vous le 30 janvier à 16h30 pour la galette.

Prenez soin de vous.

Kévin VANNIER
Président du Foyer Rural

VOIX SUR SEINE , LA PASSION DU CHANT CHORAL

Lorsqu'à la suite d'un concert donné au printemps 2008 dans l'église de St Pierre de Manneville par l'Ensemble Vocal Maurice Duruflé nous avons constaté qu'il y avait un public nombreux, ravi et en recherche de culture musicale, l'idée d'un festival est apparue dans une conversation entre - Nelly Tocqueville (Maire de St Pierre de Manneville - Philippe Chandor (Chef de Choeur de l'EVMD) et moi-même - Gérard Vieuille (Adjoint en charge de la Culture).

Un festival choral oui pourquoi pas ? Mais trop gros pour une seule commune ... pourtant la boucle de la Seine est un lieu idéal pour une telle manifestation.

Alors pourquoi ne pas associer les communes amies et voisines ...

On en parle, on organise une puis deux réunions, avec les Maires de Val de la Haye, Hautot sur Seine, Sahurs et tout le monde est d'accord.

A noter que depuis deux ans, Quevillon nous a rejoint et nous en sommes heureux.

Les statuts sont élaborés, en commun et une association intercommunale est créée le 12 décembre 2008. Elle s'appellera VOIX SUR SEINE.

Tout est nouveau pour nous : définir les lieux de concerts, lister le matériel nécessaire, solliciter des subventions, créer un site internet, contacter les chœurs et ensembles vocaux, louer les pianos, créer des programmes, déclarer à la Sacem... et pourtant...les membres de notre association ne perdent pas confiance. J'ai une pensée particulière pour Donatienne Damamme et me souviens des nombreuses heures passées pour que tout soit parfait.

Le premier festival est fixé aux 19/20/21 juin 2009 et pour nous assurer une trésorerie qui se reconduira d'année en année, chaque chœur accepte cette année-là de se produire gratuitement. Un geste que nous n'oublions pas.

Depuis, chaque année le festival VOIX SUR SEINE s'organise et de multiples chœurs et ensembles vocaux de qualité viennent s'y produire sur 3 ou 4 jours selon l'année et chaque église reçoit un chœur différent pour une oeuvre différente.

Durant ce festival un après-midi convivial et amical est organisé afin de rassembler les chœurs qui le souhaitent. Ils se produisent une trentaine de minutes chacun.

Ce festival est depuis 11 ans maintenant une référence régionale et nous sommes sollicités régulièrement par des chœurs qui souhaitent s'y produire.

En 2019 nous avons fêté nos 10 ans et un chœur professionnel, Mikrokosmos, constitué de choristes de plusieurs régions de France nous a enchanté.

Malheureusement cette année, en raison des mesures sanitaires, nous avons dû annuler le festival alors que le programme était bouclé. Mais Francis Caron, notre actuel président, et son équipe ne désarment pas. Nous préparons activement le festival 2021 qui aura lieu, nous l'espérons très fort, pendant le week-end de l'Ascension du 12 au 16 mai

Voilà ! Nous voulions vous faire part de notre belle histoire et nous espérons pouvoir entendre de nouveau résonner dans notre belle boucle ces voix nécessaires à la culture musicale.

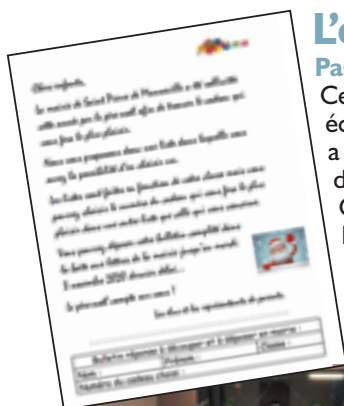
Gérard VIEUILLE

L'école

Passage du père-noël, principe de « commandes » de cadeaux

Cette année la crise sanitaire n'a pas permis aux enfants de notre école de présenter un spectacle de Noël. Mais le père Noël ne les a pas oubliés pour autant ! Nos élus avec l'aide des représentants de parents d'élèves ont décidé d'offrir un cadeau à chaque enfant. Chaque élève de l'école Louis Pergaud a reçu une lettre du Père-Noël avec un cadeau à choisir. Ce dernier est venu leur faire un coucou lors du Noël de la garderie et du repas de Noël de l'école les jeudi et vendredi avant les vacances pour leur plus grand plaisir !

Un grand merci à notre père-noël pour sa visite masquée !





Entretien



S'il est un lieu qui fait rayonner le nom de notre village dans tout le département, parfois au-delà, c'est bien le Manoir de Villers.

Construit à partir de 1581, le manoir est devenu propriété de la famille Mery en 1784. Depuis, les générations s'y sont succédées jusqu'à Robert et Anne-Marie Mery de Bellegarde qui ont eu à coeur de l'ouvrir au monde extérieur.

Vous êtes un enfant de Saint-Pierre ?

Robert Mery de Bellegarde : mon attachement à Saint-Pierre est d'autant plus profond qu'il est ancien. Mon grand-père vivait entre Saint-Pierre et Versailles. Mais mon père, Max, et ma mère, Germaine, s'y sont installés à demeure en 1924 et y ont vécu jusqu'à leur mort respective en 1970 et 1987. Mon père, comme mon grand-père avant lui, a été maire à plusieurs reprises.

J'ai moi-même passé mon enfance ici. Mes parents m'ont envoyé en pensionnat au lycée Corneille à Rouen. En raison de la guerre, j'ai fini mes études secondaires à Alençon d'où je suis revenu à bicyclette après le débarquement !

Quel souvenir gardez-vous de votre première visite à Villers ?

Anne-Marie Mery de Bellegarde : je suis originaire de Picardie, Mon père n'avait pas voulu que je vienne ici avant d'avoir répondu à la demande en mariage qui m'avait été faite ! Plus que la maison, c'est la grande bienveillance de mon futur beau-père et la vive énergie de ma belle-mère qui m'avaient marquée.

Quand vous êtes-vous installés à Saint-Pierre ?

RMdB : mon activité professionnelle nous a amené à vivre à Paris. Mais nous venions ici, avec nos enfants, pour les vacances scolaires. Je m'occupais déjà, pour ma mère demeurée veuve longtemps, du manoir. Sa mort en 1987 a coïncidé avec mon départ en retraite. S'est alors posée la question de notre installation à Saint-Pierre.

AMdB : il n'y a eu aucune hésitation ! A la seule condition de moderniser le chauffage...

Comment est née l'idée d'un projet culturel au manoir de Villers ?

AMdB : j'ai eu l'idée d'ouvrir Villers à la visite car il y avait beaucoup d'objets intéressants. L'époque était propice à la mise en valeur des maisons privées et nous y avons été encouragés par le directeur de l'École nationale du Patrimoine. Peu de lieux, en Normandie, avaient encore entrepris une telle démarche.

A partir des objets présents ici, nous pouvions évoquer les arts décoratifs du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle et leur lien avec l'Histoire ! Je trouvais cela passionnant et cela a démarré sur « les chapeaux de roues » !

RMdB : mon grand-père était un esthète et un homme de goût. Nous avons aussi bénéficié d'objets provenant de ma belle-famille. Nous avons procédé à de nombreuses restaurations afin que tout soit présentable.

Comment se construit un tel projet ? Comment le fait-on connaître ?

AMdB : j'ai construit à partir de ce qui existait. Chaque objet est le point de départ d'une histoire que l'on peut relier à l'Histoire : un tableau issu de l'atelier de Breughel l'Ancien permet de parler du XVI^{ème} siècle ; un cabinet de curiosité du XVIII^{ème} offre l'occasion de s'interroger sur ce que sont les curiosités ; une harpe en laque de Chine signée de l'atelier du facteur de Marie-Antoinette annonce une nouvelle histoire quand des porcelaines d'Imari conduisent à évoquer le port japonais où la Compagnie des Indes néerlandaises se fournissait au XVIII^{ème} siècle, etc.

J'ai beaucoup travaillé en suivant des cours au musée de Sèvres, aux Arts décoratifs et en me documentant. Je continue à lire énormément !

RMdB : nous avons créé l'association des amis du manoir de Villers avec une conférencière et parfois organisé des dîners aux chandelles pour des touristes américains ! La presse, la télévision, les offices de tourisme, le département ont parlé de Villers. Nous avons aussi essayé de profiter d'un effet d'entraînement dans le sillage d'événements créés par le département. Ainsi avons-nous présenté des oeuvres du peintre impressionniste Édouard DANTAN.

Avec 30 ans de recul, avez-vous réalisé ce que vous pouviez rêver de mieux ?

AMdB et RMdB : ah oui !

Comment avez-vous aménagé le parc ?

AMdB : les tempêtes de 1987 et 1988 ont mis au sol près de 170 arbres ! Il fallait reconstruire. Nos critères étaient de conserver les structures des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles et de réduire l'entretien ! Nous sommes heureux d'avoir aujourd'hui le label « jardin remarquable ».

Est-ce votre « paradis » ?

RMdB : c'est exactement cela !

Que diriez-vous aux habitants de Saint-Pierre ?

AMdB : nous sommes heureux d'accueillir chaque année à Pâques les enfants de l'école pour une grande chasse aux oeufs ! Les habitants de Saint-Pierre sont les bienvenus à Villers ! Nous serons toujours heureux de leur faire découvrir ce patrimoine familial qui illustre l'art de vivre français lié à l'Histoire qui se trouve à Saint-Pierre !



Album Photos

Opération « Décore ton sapin ! »

Afin de compléter les décorations lumineuses du centre, l'opération « décore ton sapin » a été proposée cette année pour Noël. Il s'agissait, pour tous ceux qui le souhaitaient, de contribuer à la décoration des sapins répartis dans le village. Guirlandes, boules, noeuds et suspensions en tout genre apportés par les habitants ont embelli les arbres et complété les décorations fabriquées et installées par les membres de la commission « fêtes et cérémonies ». Merci à tous pour votre participation !





LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE
 LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
 Le numéro d'appel d'urgence européen est un numéro unique en Europe.

112
 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
 Le numéro d'appel d'urgence européen est un numéro unique en Europe.

15 SAMU
 LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENTE
 Pour obtenir l'assistance d'un médecin mobile en toute urgence, appelez le 15. Le SAMU est un service gratuit et anonyme.

17 POLICE SECOURS
 Pour signaler une infraction ou un accident, appelez le 17. La police est un service gratuit et anonyme.

18 SAPEURS-POMPIERS
 Pour signaler un incendie ou un accident, appelez le 18. Les sapeurs-pompiers sont un service gratuit et anonyme.

114
 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
 Le numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes est un numéro unique en France.

Services locaux, vous êtes à l'écoute des citoyens. Retrouvez les services locaux sur le site internet de la métropole.
 Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/urgence

MAIRIE
 Adresse : 9, route de Sahurs - 76113 Saint-Pierre-de-Manneville
 Tél. / fax : 02.35.32.07.07 - Courriel : mairie-sg.st-pierre-de-manneville@wanadoo.fr
Ouverture :
 Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (uniquement par téléphone l'après-midi)
 Le mercredi de 7h30 à 11h30

LES ELUS A VOTRE ECOUTE
 sur rendez-vous pris au secrétariat de mairie
 Présents le samedi matin sur rendez-vous :

Nicolas AMICE, Maire
Françoise AIRAULT, 1^{ère} adjointe
Stéphanie AMICE, 2^e adjointe
Pascal BARREAU, 3^e adjoint

Votre Députée
Sira SYLLA
 12 avenue Léon Blum
 76120 Grand-Quevilly

Vos conseillers départementaux
Brigitte MANZANARES
 Sur rendez-vous à la mairie de Saint-Pierre-de-Manneville
brigitte.manzanares@seinemaritime.fr
 ou tel. 06 24 39 48 86.

David LAMIRAY
 Prendre rendez-vous au cabinet du Maire, Maromme

SERVICES PUBLICS

POSTE DE SAHURS : 02 32 80 84 95
 ouverte lundi de 14h00 à 17h00, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le mercredi de 14h00 à 17h00, le jeudi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, le vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 fermé le samedi.

MÉTROPOLE ROUEN-NORMANDIE
 Encombrants, transports, déchetterie... : 0 800 021 021

APPELÉ LE

116 117

VOTRE NUMÉRO DE MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

EN CAS D'URGENCE VITALE, APPELÉ LE 15

LE SOIR APRÈS 20H - LE WEEK-END - LES JOURS FÉRIÉS

ARTISANS / PRODUCTEURS

COIFFEUSE À DOMICILE
 Sylvie ROLA : 06.87.51.03.80

GARAGISTE
 Fitzgérald BEURIOT : 02.35.32.07.23

MÉCANIQUE DE PRÉCISION
 Ets Claude LESEURRE : 02.35.32.07.18

MENUISERIE
 Thierry VACANDARE : 02.35.32.08.18

PRODUITS DE LA FERME
 FERME DE LA SEINE : 02.35.61.32.24
 LES JARDINS D'HUGOTINE : 06.72.39.98.90 (AMAP)

VENTE DE MIEL ET RECUPERATION D'ESSAIMS D'ABEILLES
 Alan et Ludivine DRUEL : 06 22 25 03 91
 06 15 73 36 62

HORTICULTURE
 Coralie MAES : 02.35.32.08.38

HÉBERGEMENT/TOURISME
 MANOIR DE VILLERS : 02.35.32.07.02
 FERME DE LA SEINE : 02.35.32.07.13
 GITE DU VALNAYE : 02.35.32.04.56
 GITE DU MARAIS : 08.72.28.60.99
 GITE AU PAS DE L'OURS : 06.88.61.46.86

ENFANCE
 École : 02.35.34.62.20
 Garderie : 06 02 33 43 46
 Crèche : 02 35 65 53 76
 Centre de Loisirs, Sahurs : 02 35 32 46 03

SOLIDARITÉ
 CLIC DE MAROMME 02.32.13.58.98
 EPICERIE SOLIDAIRE CCMS de Canteleu

SANTÉ A Saint-Pierre-de-Manneville :

CHIROPRACTIE
 Muriel HENGOAT : 02.35.32.09 .77

KINÉSITHÉRAPEUTE
 A domicile exclusivement
 Clarisse DERVAUX : 06.29 88 64 94

Retrouvez nous sur notre page SaintpierredeManneville

